



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

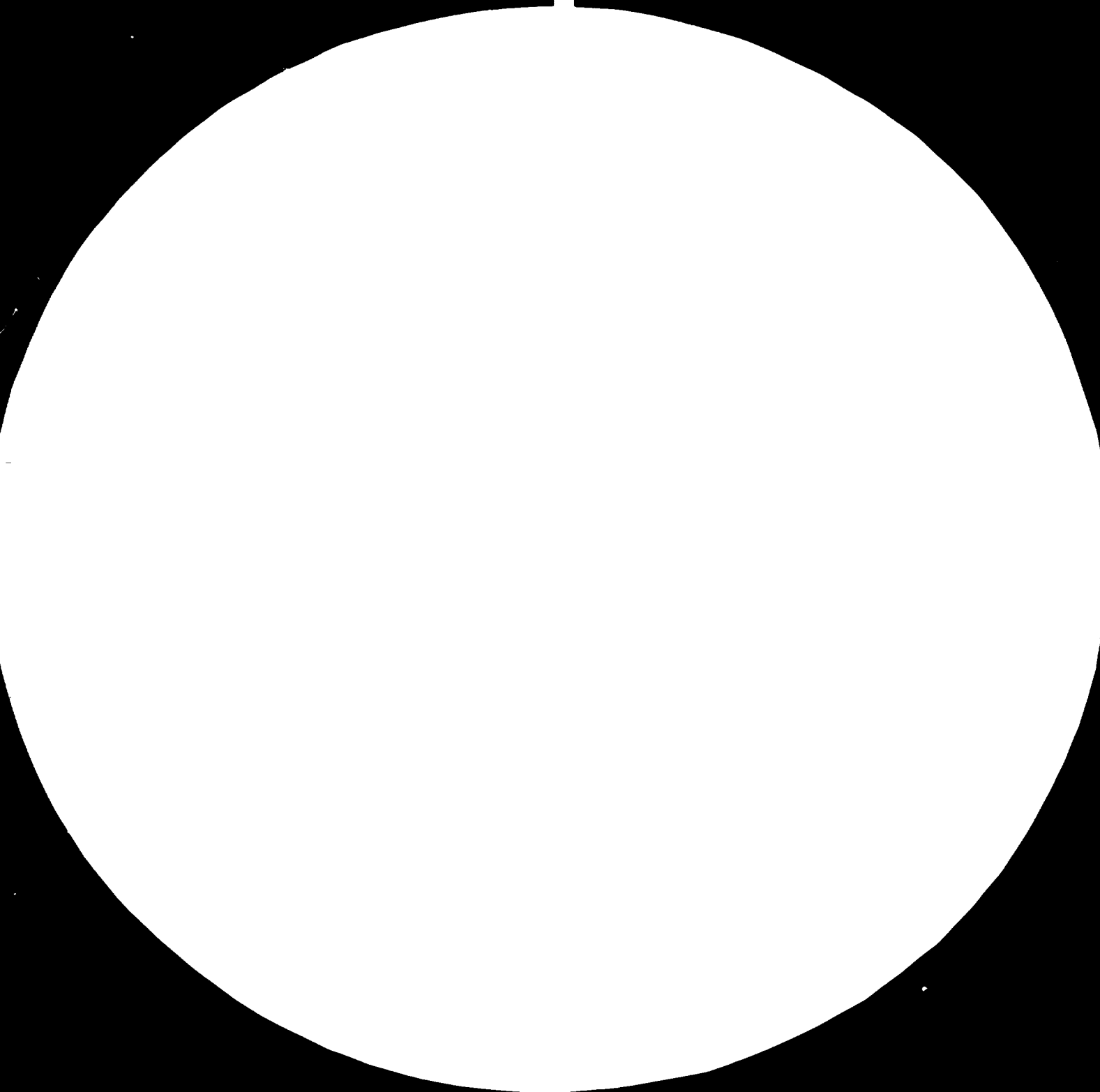
FAIR USE POLICY

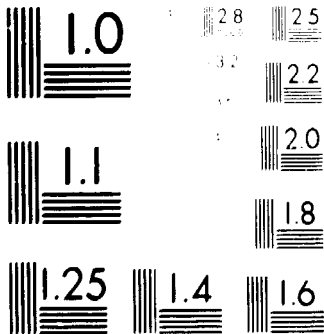
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





Resolution Test Chart, 10 Lines, 50 Percent Modulation, 2000, 2800, 3200, and 3600 Lines/Inch. Resolution is 50 Percent Modulation.

→ LAFOND

10358

PROJET SI/DJI/80/801

R

RAPPORT FINAL. DJIBOUTI.

001...

Dominique BARBIER
ONUOT

Ministère de l'Industrie
Djibouti le 9/3/81

S O M M A I R E

AVANT PROPOS

CONTEXTE

ORIENTATION DES ACTIONS

LES CHOIX

LES ETAPES

LES PRIORITES

MOYENS A METTRE EN PLACE

RECOMMANDATIONS

PROPOSITIONS

CONCLUSION

ANNEXE I : DOCUMENT DE PROJET, PROGRAMME D'ASSISTANCE ONUDI

ANNEXE II : PROGRAMME D'ASSISTANCE DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES

ANNEXE III : CREATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ANNEXE IV : DOCUMENT SECTORIEL

L'objet de ce rapport final est de proposer pour les trois années à venir une action plus concrète et plus efficace que celle entreprise par la mission ONUDI depuis juin 1980.

La proposition détaillée ci-après fait suite à une expérience pratique d'assistance technique auprès du Ministère de l'Industrie et des administrations concernées.

Le choix des mesures et moyens proposés dans le présent rapport s'explique avant tout par le contexte actuel du "développement djiboutien" qui s'il donne lieu à de nombreuses critiques n'en demeure pas moins digne d'intérêt dès qu'il s'agit de définir un programme d'assistance au développement à long terme.

Il est en effet important de considérer le développement comme une action de longue haleine qui ne peut se limiter à une étape que l'on franchit. Sans affirmer que les résultats acquis à ce jour sont médiocres il convient de préciser que les bases sur lesquelles doit s'appuyer l'action de développement n'existent pas toujours à Djibouti, en particulier dans le domaine industriel.

Les objectifs à prendre en considération dans un programme de développement industriel peuvent être nombreux. Nous les résumerons à trois : augmentation, diversification et amélioration de la production.

Dans un pays comme Djibouti, le développement de la production industrielle ne peut être considéré comme prioritaire car les tâches urgentes apparaissent à d'autres niveaux : sous emploi, non qualification de la main d'oeuvre, manque d'infrastructure, organisation du marché intérieur.

En fait, l'industrie en soi n'est pas la solution aux problèmes que connaît Djibouti. L'industrie est une composante de développement et il ne faut pas confondre les objectifs de celui-ci avec les effets et résultats.

L'industrie tient une place importante dans le développement d'un pays, non par les chiffres qui caractérisent les productions mais beaucoup plus parce que le secteur industriel est un secteur organisé, structuré qui oblige à une préparation consistant en des études, des infrastructures, une formation des cadres et de la main d'oeuvre. Les résultats liés à cette préparation sont appréciables car ils sont réutilisables dans la plupart des cas et représentent les bases du développement économique.

L'autre aspect, non moins important, concerne la définition du secteur industriel. C'est une erreur de croire que le développement d'un pays est lié à l'implantation d'usines avec de lourds investissements.

La création d'emploi, la formation de main d'oeuvre, l'intégration dans la vie économique nationale, la réalisation d'un tissu industriel sont des faits qui caractérisent les petites et moyennes entreprises. Le secteur artisanal quand il n'est pas artisanat d'art est appelé à rejoindre le secteur de la petite entreprise. C'est par cette voie que bon nombre d'activités trop souvent négligées aujourd'hui peuvent connaître demain un essor justifié et participer de manière active au développement du pays.

Remarque : La compréhension du présent rapport oblige à se référer aux deux rapports précédents établis sur le même sujet.

1) LE CONTEXTE

Le stade de **développement** de Djibouti, les ressources naturelles inventoriées ainsi que le type d'économie rencontrée obligent à procéder avec beaucoup de prudence dans les choix d'implantation d'unités industrielles. Plus précisément les études qui mèneront à des réalisations nouvelles ou à des actions d'intervention dans certaines branches de l'industrie devront tenir compte du contexte djiboutien :

Ce contexte se caractérise aujourd'hui par les points suivants :

- infrastructure insuffisamment développée principalement dans les centres autres que la capitale
- manque de techniciens formés
- manque de main d'oeuvre qualifiée
- absence d'informations précises dans le secteur de la petite industrie en place
- absence de dispositions financières pour encourager l'investissement industriel
- désintéressement remarqué pour la petite entreprise industrielle de la part des autorités
- absence d'études d'ensemble sérieuses
- pas de prise en considération des études au moment des décisions
- absence de véritables promoteurs industriels
- manque d'organisation du marché intérieur
- étroitesse du marché
- prix élevé de l'énergie

Par ailleurs, il y a lieu de mentionner les facteurs favorables qui justifient les actions qui seront menées en faveur du développement industriel, ce sont :

- l'infrastructure portuaire et aéroportuaire de la capitale
- la situation géographique et l'attrait que présente cette situation dans le cadre d'un marché régional

.../...

- l'existence des chemins de fer vers l'Ethiopie
- l'esprit "commerçant et homme d'affaire" de nombreux djiboutiens
- la présence de plusieurs entreprises à caractère artisanal et produisant des biens industriels
- la présence d'un marché intérieur en expansion pour certains produits dont la fabrication locale est parfaitement possible
- le retour au pays de techniciens djiboutiens ayant acquis une qualification professionnelle et une expérience à l'étranger
- le retour au pays de cadres djiboutiens ayant recus une formation d'économiste à l'étranger.

2) L'ORIENTATION DES ACTIONS

Les faits qui caractérisent le contexte djiboutien doivent conduire à des actions prioritaires qui seront exécutées par la Cellule de développement industriel. Celles-ci concernent :

- les enquêtes dans le milieu de la petite entreprise industrielle même quand celle-ci a un caractère artisanal
- l'élaboration d'études d'ensembles assez précises qui prennent en compte non seulement la rentabilité propre d'une entreprise mais également les aspects approvisionnement, commercialisation et intégration dans l'économie en général
- la formation de techniciens et personnel de production par le biais de l'assistance technique
- la formation d'économistes chargés des études
- l'encadrement des petites entreprises sur les plans techniques et gestion par le biais de l'assistance technique
- la mise en place d'un fonds d'investissement industriel

Ces actions conduisent aux recommandations et propositions détaillées aux paragraphes 7 et 8.

L'orientation qui sera donnée aux études accomplies par la cellule de développement industriel devra tenir compte de faits significatifs liés à la production d'aujourd'hui. On insistera sur les études préalables portant sur :

- les problèmes des entreprises existences
- la connaissance du marché : les produits, l'évolution des besoins, les habitudes de consommation et des changements possibles
- la définition des produits : spécifications techniques
- les problèmes liés au transport et à la distribution de certains produits
- les qualités requises pour le chef d'entreprise.

.../...

2) LES CHOIX

Les actions à entreprendre au sein de la cellule de développement industriel dépendront avant tout des choix qui seront retenus par les autorités.

Ces choix doivent correspondre selon nous aux points mentionnés plus haut. Plus précisément les critères qui justifieront les choix des industries à étudier, à créer ou à développer se présentent comme suit :

- 2.1 - consolider les entreprises industrielles existantes
- 2.2 - développer certaines entreprises artisanales existantes
- 2.3 - diversifier certaines productions existantes
- 2.4 - spécialiser certaines entreprises (meilleure productivité)
- 2.5 - créer ou développer les sociétés de service
- 2.6 - créer des entreprises nouvelles de production

Avant de développer ces critères nous insisterons sur la nécessité des études préalables et avant tout des études de marché. En particulier les études de marché ne seront pas sur une simple comptabilisation des biens à commercialiser mais ces études doivent porter sur les conditions de remplacement des produits importés par des produits fabriqués localement. C'est ici que se situent aujourd'hui les difficultés de nombreuses entreprises.

En ce qui concerne les sociétés de service à développer ou à créer il s'agit essentiellement de relever le niveau technique de la main d'oeuvre (aspect, qualité) et d'améliorer les capacités d'organisation et de gestion des chefs d'entreprises.

2.1 - Consolider les entreprises industrielles existantes

Nous pouvons citer :

- une fabrique de peinture
- deux menuiserie "bois"
- une fabrique de revêtement de sol granité
- deux entreprises de menuiserie métallique

2.2 - Développer certaines entreprises artisanales existantes

- un atelier de mécanosoudure
- deux fabriques de lits, chaises, tables
- un atelier de serigraphie

.../...

2.3 - Diversifier certaines productions existantes

- atelier de mécanosoudure : articles d'ameublement
- fabrique de peinture pour différentes applications

2.4 - Spécialiser certaines entreprises

- atelier de mécanosoudure : petites charpentes métalliques
- menuiserie "bois" : production de séries de meubles du même type
- atelier de réparation automobile : carrosserie
- atelier de réparation automobile : mécanique diesel

2.5 - Créer ou développer des sociétés de service

- deux entreprises d'entretien de matériel frigorifique
- une entreprise d'installation et entretien électrique
- deux entreprises de plomberie sanitaire
- une entreprise de pose de revêtements de sol
- une entreprise pour isolation thermique des habitations (mousses plastiques, minéraux expansés, agglomérés divers, bétons cellulaires)
- une entreprise de mécanique générale
- une entreprise d'entretien de matériel agricole (en particulier pompes d'irrigation)

2.6 - Créer des entreprises nouvelles de production

Certaines d'entre elles peuvent démarrer à un stade artisanal, il s'agit :

- un atelier de confection de vêtements pour enfants
- une fabrique de pâtes alimentaires
- un atelier de menuiserie aluminium
- une fabrique de matelas
- une papeterie scolaire
- un atelier de chaudronnerie
- une fabrique de contenants plastiques (soufflage) et produits de thermoformage
- une fabrique d'articles de ménage en aluminium repoussé

Cette liste n'est évidemment pas limitative mais correspond à ce qui peut être accompli dans les 2 ou 3 années à venir. Nous dirons par ailleurs que ceci représente un programme de travail qui peut être (s'il est suivi) des plus profitables aux responsables djiboutiens en place dans la cellule de développement industriel.

.../...

Nous avons volontairement passé sous silence les grandes unités de production dont l'implantation et la gestion ont été confiées à l'Etat.

Des actions peuvent être entreprises de manière profitable par la cellule de développement industriel à trois conditions :

- que les autorités respectent le travail et les conclusions des études et acceptent de les discuter sur les bases économiques et techniques

- que les responsables appelés à gérer les projets ou les sociétés d'exploitation reconnaissent l'existence et le rôle de la cellule de développement industriel et acceptent de discuter les conclusions et les recommandations qui figurent dans les études

- que le montant de l'investissement, l'origine de financement et la nature de la production de ces grands projets ne soient pas des facteurs qui conduisent à sous estimer dans les faits les projets de petites et moyennes entreprises

Les données de deux réalisations à Djibouti démontrent que les grands projets aboutissent à de mauvais ratios tels que investissements par emploi créé, solvabilité à long terme, taux de rentabilité.

3) LES ETAPES

Le développement industriel ne peut se faire de manière isolée et sans progression.

Les étapes qui marquent la création d'unités industrielles aujourd'hui sont les suivantes :

- 3.1 - réalisation d'infrastructures
- 3.2 - élaboration d'études technicoéconomiques
- 3.3 - formation de techniciens spécialisés et de gestionnaires
- 3.4 - formation de main d'oeuvre qualifiée
- 3.5 - mise en place d'un plan d'aide aux productions nationales

Ces étapes correspondent à des tâches déterminées. L'exécution de celles-ci nécessite la mise en place d'un programme. Qu'il s'agisse de la réalisation d'infrastructure ou de la formation du personnel il convient de préciser les buts visés par les actions. Le but visé consiste toujours à promouvoir l'activité industrielle par la mise à disposition de celles-ci de moyens qui lui permettront de supporter les coûts, d'être compétitive avec les productions importées et de répondre aux besoins du pays.

Les étapes 3.2, 3.3, 3.4 nécessiteront le concours de l'assistance technique étrangère sous différentes formes :

Stages à l'étranger, stages dans le pays, cours de perfectionnement dans le pays.

.../...

Il faut insister sur le caractère didactique que doit avoir une formation. La présence d'un homologue ne signifie pas forcément qu'il y ait formation.

L'étape 3.5 peut revêtir plusieurs aspects. Nous citerons pour l'essentiel :

- contrôle de la qualité de la nouvelle production et assistance pour l'amélioration de cette qualité
- taxation des produits importés en concurrence avec les nouvelles productions nationales
- aide à l'investissement par la création d'un Fonds de développement industriel
- mise à disposition des industries de prêts de campagne (activités saisonnières) à des taux raisonnables
- taxation réduite ou progressive sur les matières premières importées
- imposition réduite ou progressive
- libération du système des salaires par des dispositions conduisant à l'intéressement au travail
- réalisation d'une zone industrielle ou d'un domaine industriel avec la mise à disposition des industrielles d'un terrain viabilisé (électricité, eau, évacuations) ainsi que de locaux éventuellement.

Toutes ces suggestions ainsi que celles concernant l'infrastructure de base (3.1) doivent être étudiées, redéfinies et mises en pratique sérieusement. Dans le cas de Djibouti, nous précisons que c'est ici l'une des tâches les plus négligées par le Gouvernement. Nous résumerons la situation en expliquant que dans ce pays l'industrie n'a pas besoin d'être assistée, au sens "subvention", elle a besoin avant tout d'être considérée comme il se doit et prise au sérieux. Ceux qui la représentent méritent d'être écoutés.

4) LES PRIORITES

Au paragraphe 2 nous avons énuméré des choix d'entreprise à créer ou à développer, il s'agit maintenant de préciser les priorités, c'est à dire parler de ce qui est nécessaire avant toute chose, nous pourrions proposer le modèle suivant :

Priorité 1 : former des économistes djiboutiens pour les tâches qu'ils ont à accomplir et en particulier les études préalables

Priorité 2 : former des techniciens pour les besoins des unités de production et sociétés de service

Priorité 3 : mettre en place les moyens d'ordre étatique tels qu'un fonds d'investissement industriel, une zone industrielle, les infrastructures urgentes

Priorité 4 : organiser le marché intérieur, cela veut dire prendre les dispositions qui s'imposent afin de permettre aux productions na-

.../...

tionales de se placer sur le marché intérieur suivant les perspectives étudiées au départ.

5) LES MOYENS A METTRE EN PLACE

Les actions prioritaires que nous avons résumées à 4 dans le paragraphe précédent nécessitent des moyens.

Les moyens à mettre en place dans cette période des deux à trois prochaines années sont :

5.1 - au niveau de la cellule de développement industrielle

5.1.1 - une assistance technique pour la formation théorique et pratique des homologues économistes. Cette assistance technique sera basée sur les cas concrets rencontrés dans le pays

5.1.2 - des moyens matériels d'étude : bureaux, secrétariat services annexes et moyens de transport

5.1.3 - la sélection et le recrutement des nationaux suivant une méthode rationnelle en fonction des compétences et qualifications

5.1.4 - le versement des salaires des nationaux dès le premier mois de prise de fonction

5.1.5 - des dispositions pour le perfectionnement et la promotion des nationaux au sein de la cellule de développement industriel

5.1.6 - cadres techniques de production et d'engineering

5.2 - au niveau de la promotion industrielle des petites et moyennes entreprises

5.2.1 - un nouveau code des investissements étudié avec la participation de personnes compétentes et dans une optique réaliste d'encouragement à l'investissement industriel

5.2.2 - une commission nationale des investissements comprenant les personnes compétentes et qualifiées en matière d'évaluation des projets industriels

5.2.3 - une section "petites et moyennes entreprises" au sein de la chambre de commerce et d'industrie, chargée d'établir des programmes et de proposer des mesures d'encouragement et d'incitation à l'investissement privé

5.2.4 - une commission nationale de contrôle destinée à juger le respect des engagements annoncés par les promoteurs

5.2.5 - un centre d'enseignement et de perfectionnement de chefs d'entreprises dans les rubriques de gestion, commerce international distribution et commercialisation de produits, établissements de contrats

.../...

5.2.6 - un centre de documentation industrielle patronné par la Chambre de Commerce et d'Industrie, gérée par la cellule de développement industriel et le service des industriels privés.

4) LES RECOMMANDATIONS

Resituant l'objectif des actions mentionnées plus haut qui est de permettre à l'industrie de participer plus efficacement au développement du pays, nous recommandons :

4.1 - une meilleure coordination des services concernés par le développement industriel

4.2 - une meilleure définition des rôles et attributions de ces mêmes services

En particulier nous citerons dans l'ordre :

- la cellule de développement industriel
- la Direction de la Planification
- les Régies : Electricité de Djibouti et Régie des Eaux
- la Direction des Finances
- l'ISERST
- le Ministère de l'Agriculture et le Service de l'Élevage
- le Ministère du Commerce
- la Direction des Travaux Publics

4.3 - pour chaque opération unitaire ou d'ensemble (création d'une petite et moyenne entreprise, décision de réalisation d'un grand projet, élaboration d'un programme d'unités intégrées), une définition des objectifs visés, des résultats attendus et des moyens qui seront mis en place, depuis les premières études jusqu'à la mise en fonctionnement des projets ou des unités

4.4 - une meilleure utilisation des compétences nationales au niveau des études et réalisations de projets

4.5 - une meilleure utilisation de l'assistance technique multilatérale et bilatérale en fonction des compétences et qualifications des agents recrutés

4.6 - une analyse sérieuse des problèmes d'infrastructures et de commercialisation dans chaque cas de projet ou de création de petite entreprise

4.7 - une étude des besoins en personnel formé devant déboucher sur un programme de formation ou spécialisation dans chaque cas de projet ou de création d'entreprise

.../...

4.8 - le respect des étapes qui conduisent des premières études à la mise en fonctionnement d'une unité industrielle

5) PROPOSITIONS

5.1 - la proposition qui sera détaillée en annexe I consiste à prolonger l'action déjà entreprise par la mission de l'ONUDI depuis Juin 1980.

La nouvelle méthode d'action proposée consiste en des opérations d'assistance technique à quatre niveaux d'intervention.

5.1.1 assurer l'élaboration d'études de faisabilité au sein de la cellule de développement industriel

5.1.2 perfectionner les économistes affectés à la cellule pour leur permettre dans un délai de deux ans d'assurer eux-mêmes les études de faisabilité

5.1.3 assistance ou gestion des petites et moyennes entreprises existantes

5.1.4 assistance en technique spécialisée auprès des petites et moyennes entreprises existantes

5.2 - Dans une période de un à deux ans, il conviendra de mettre en place un programme de formation de cadres formateurs dans des techniques déterminées. Avant de mettre en place ce programme, il est nécessaire d'inventorier les cadres djiboutiens qui seront capables de suivre la formation et d'assurer les tâches qui leur est assignée.

5.3 - Dans l'immédiat et en vue de faire prendre conscience aux industriels et aux responsables djiboutiens de ce qu'est l'industrie et ses exigences, on peut souhaiter l'organisation d'un séminaire spécial et adapté d'une dizaine de jours traitant de l'entreprise industrielle, ses problèmes, les méthodes pour s'organiser et produire mieux, les solutions et les moyens.

On peut envisager deux séminaires, l'un pour les chefs d'entreprises à caractère artisanal, l'autre pour les chefs d'entreprises importantes et les cadres de l'administration concernés par l'industrie.

Il est important de souligner que ces séminaires devront être adaptés aux entreprises et à leurs problèmes. Il convient d'envisager une préparation sérieuse soit par des missions d'étude, d'enquêtes effectuées par des agents du siège de l'ONUDI, soit par le responsable de la mission ONUDI à Djibouti.

Il est probable que là aussi il ne s'agit pas d'une étape à franchir mais de la découverte d'un milieu, découverte qui doit déboucher sur un travail d'organisation et une série de mesures et de nouvelles dispositions. C'est peut être ici que réside l'action la plus efficace de l'ONUDI dans les années à venir.

.../...

6) UN PROGRAMME D'INTERVENTION

Dans ce programme nous distinguerons deux parties :

6.1 les actions continues

- 6.1.1 formation des économistes djiboutiens
- 6.1.2 élaboration d'études de faisabilité
- 6.1.3 assistance technique auprès d'entreprises pour l'intervention des Volontaires des Nations Unies
- 6.1.4 assistance organisation de gestion des chefs d'entreprise
- 6.1.5 sélection, recrutement et formation spécialisée de cadres techniques (production et service)
- 6.1.6 à plus long terme formation de cadres formateurs

6.2 les actions ponctuelles

- 6.2.1 exécution d'études techniques grâce à l'intervention d'experts spécialistes
- 6.2.2 intervention de spécialistes auprès des entreprises pour l'amélioration des productions par des conseils en équipements et en technique de fabrication
- 6.2.3 organisation de séminaires pour les économistes djiboutiens des services concernés
- 6.2.4 organisation de stages en entreprise dans le pays sous la supervision du coordinateur des programmes
- 6.2.5 organisation de stages de courte durée dans des entreprises en Afrique sous la supervision du coordinateur des programmes.

7) CONCLUSION

Le développement industriel de Djibouti ne peut se concevoir en l'absence de recherches et d'études sur l'implantation de petites et moyennes entreprises.

C'est par l'implantation de petites entreprises, en commençant par les sociétés de service (dépannage, entretien, installation de matériel) que l'on peut prétendre réaliser demain à Djibouti un premier tissu industriel.

Ce premier tissu industriel est à la base de tout développement. Il donne aux réalisateurs de projets et aux chefs d'entreprises la certitude qu'ils trouveront sur place une grande partie de l'infrastructure industrielle qui doit répondre à leurs besoins.

Aujourd'hui Djibouti fait préfigure de désert industriel non parce que les entreprises sont en faible nombre mais bien plus parce que les implantations n'ont pas été étudiées et choisies pour répondre dans l'ordre aux besoins spécifiques d'un programme rationnel.

A N N E X E "I"

DOCUMENT DE PROJET D'ASSISTANCE "O N U D I"

DOCUMENT DE PROJET

Titre : Assistance a DJIBOUTI pour les études de faisabilité et le perfectionnement de cadres et techniciens nationaux dans le secteur industriel.

Numéro :

Durée :

Fonction primaire : Aider le Gouvernement de Djibouti dans la préparation des études de faisabilité, la création et le fonctionnement d'entreprises industrielles.

Secteur : Développement économique et industriel

Agence d'exécution du Gouvernement : MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES REGIES INDUSTRIELLES

Agence d'exécution des Nations Unies : ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Contribution du Gouvernement :

Contribution du PNUD :

A - OBJECTIF A LONG TERME

Le projet contribuera à l'accroissement et à la diversification de la production industrielle grâce aux possibilités nouvelles d'industrialisation mises en évidence par des études.

Le projet contribuera également à mettre à la disposition de l'Etat et des investisseurs des moyens indispensables au développement industriel.

B - OBJECTIF IMMEDIAT

Le projet aidera la cellule de développement industriel dans les tâches de réalisation des études de faisabilité de projets industriels ainsi que dans son rôle d'assistance technique et de gestion auprès des entreprises existantes et à créer.

C - CONSIDERATIONS SPECIALES

- 1 - Dans le programme des activités entreprises l'accent sera mis sur la nécessité de mettre à la disposition de l'Etat et des entreprises les moyens qui permettront le développement industriel.
- 2 - La taille modeste du pays, la faiblesse de ses ressources naturelles et la jeunesse de son administration devront être prises en considération dans la mise en oeuvre des activités du projet.
- 3 - Ce projet fait suite au projet ONUDI SI/DJI/80/801 et fait partie d'un programme d'assistance technique financée par le PNUD.

D - CADRE GENERAL ET JUSTIFICATION

- 1 - La République de Djibouti après trois années d'indépendance

.../...

s'efforce de développer sa production industrielle. Les unités de production existantes sont en nombre limité et ne répondent pas aux normes et aux conditions de fonctionnement de l'industrie.

2 - Les activités du projet se justifient par les points suivants :

- la présence dans le pays de certaines unités artisanales dont les produits ou les services représentent un intérêt pour le pays,
- l'identification d'unités industrielles dont les productions peuvent trouver des débouchés dans les pays voisins,
- l'existence de promoteurs de petites et moyennes entreprises intéressées pour développer et diversifier leurs productions ou services.

3 - Une cellule de Développement Industriel a été créée en Juin 1980 en vue d'établir un premier diagnostic sur l'industrie existante et les possibilités qui s'offrent demain à la Jeune République dans le domaine industriel. Jusqu'à ce jour elle a surtout axé ses activités sur des études de marché, des études de structure de prix, des études de faisabilité de quelques projets particuliers.

Les résultats de cette première étape dans l'organisation d'un service de développement industriel consistent en une première phase de formation d'un économiste djiboutien grâce au concours de l'assistance ONUDI en place depuis le 15 Juin 1980.

Le renforcement de cette cellule de développement industriel est envisagé par les autorités. Le renforcement concerne l'engagement d'un second économiste djiboutien prévu en Mars 1981 ainsi que la mise à disposition de moyens matériels.

E - RÉSULTATS

Les résultats attendus du projet sont :

- 1 - La présence dans le pays de cadres djiboutiens économistes capables d'une part de réaliser des études technicoéconomiques, d'autre part d'analyser les critères d'évaluation dans le contexte de l'économie nationale.
- 2 - des études technicoéconomiques à la disposition des promoteurs en vue de permettre à ceux-ci de mieux identifier et analyser les projets industriels à réaliser.
- 3 - une liste de projets industriels identifiés dont l'intérêt a été démontré par différents services et qui réclament un financement pour les études techniques et économiques ainsi que pour des essais en phase pilote éventuellement. Cette liste sera accompagnée d'information technique et économique permettant une première analyse.
- 4 - Un programme de formation de spécialistes en techniques de production en vue de permettre au pays de disposer dans une période de 3 à 6 ans des techniciens nécessaires au fonctionnement de plusieurs unités de production.
- 5 - la mise en place d'un centre de documentation industrielle dont l'objectif principal est de mettre à la disposition du responsable et des entrepreneurs des informations techniques précises et fiables sur des sujets industriels étudiés ou à étudier dans le pays.
- 6 - la présence de techniciens nationaux formés dans certaines branches de l'industrie.
- 7 - une méthode de sélection et de recrutement des cadres engagés dans les entreprises qu'il s'agisse du personnel expatrié ou du personnel local.

.../...

8 - des recommandations ou suggestions en ce qui concerne les équipements d'infrastructure, les dispositions jugées nécessaires pour l'incitation à l'investissement ainsi que les mesures qui s'imposent pour encourager les productions nationales.

F - ACTIVITES DES PROJETS

Les activités du projet sont :

- 1 - l'élaboration d'études technicoéconomiques sur des projets de petites et moyennes entreprises et à la demande du Gouvernement sur de grands projets industriels d'intérêt national.
- 2 - la définition des termes de référence pour les études exécutées par la cellule de développement industriel ou par les bureaux d'études étrangers en ce qui concerne les projets industriels.
- 3 - la rédaction des cahiers des charges devant figurer dans les appels d'offre d'équipement, lignes de fabrication ou projets clefs en main.
- 4 - la formation d'économistes djiboutiens affectés à la cellule de développement industriel.
- 5 - la formation de techniciens pour les petites et moyennes entreprises et pour les grands projets.
- 6 - l'assistance technique aux petites et moyennes entreprises dans les domaines des techniques de fabrication, de la gestion et de la commercialisation.
- 7 - la réalisation des études techniques spécialisées ainsi que des interventions d'assistance technique spécialisée grâce au concours de spécialistes recrutés dans le cadre du présent projet.
- 8 - l'organisation de séminaires destinés à la formation des économistes nationaux concernés par les décisions de projets industriels.

- 9 - L'organisation de **seminaire** destinée à la formation des économistes et cadres techniques chargés de la mise en oeuvre ou la supervision des projets industriels.
- 10 - L'organisation de **seminaires** destinés à la formation des chefs de petites et moyennes entreprises dans les domaines de la gestion, de l'organisation du travail, de la commercialisation et des achats à l'étranger.
- 11 - La préparation de deux économistes djiboutiens à des stages d'études de faisabilité et d'évaluations de projets industriels organisés par des instituts reconnus par l'ONUDI ou par des agences spécialisées de l'Organisation des Nations Unies.

G - APPORTS

1 - Apports du Gouvernement

a - Le Gouvernement mettra à la disposition du projet :

1. 1. personnel affecté aux études :

- 1 cadre djiboutien de formation économique appelé à être directeur de la cellule de développement industriel
- 1 cadre djiboutien de formation économique qui sera spécialisé dans les études technicoéconomiques
- 1 cadre djiboutien de formation économique qui sera spécialisé dans les études de marché et dans la gestion des entreprises
- 1 agent djiboutien ayant une expérience dans les problèmes d'importation pour les enquêtes et études de structure de prix de vente des produits importés et locaux.

1.2. personnel auxiliaire :

- 2 secrétaires confirmées
- 1 planton
- 1 chauffeur

.../...

1. 3 - Logement

- des locaux adaptés au travail demandé

1. 4 - Equipement de Bureau

- l'équipement complet en mobilier pour 2 secrétaires dont 2 machines à écrire
- l'équipement complet en mobilier pour 4 bureaux dont deux bureaux pour deux personnes
- 1 photocopieur

1. 5 - Matériel de transport

- trois véhicules affectés à la cellule de développement industriel dont un véhicule tout terrain.

b - Le Gouvernement prendra à sa charge :

- les frais de transport concernant les missions des experts depuis Djibouti
- les frais d'essence et d'entretien des véhicules affectés à la cellule de développement industriel
- les fournitures de bureaux et la documentation sur le pays
- les frais de transport des homologues djiboutiens.

2 - Apports du PNUD

a - Personnel affecté au projet

2.1 - Le PNUD mettra à la disposition du projet

- 1 expert économiste industriel spécialisé dans la création et la gestion de petites et moyennes entreprises
- 1 expert économiste industriel spécialisé dans les études de faisabilité et l'évaluation des projets industriels

.../...

2.2 - Le PNUD prendra à sa charge les frais de :

20 missions d'experts spécialistes d'une durée moyenne de 3 semaines pendant la période du projet (3 ans)

b - Seminaires et bourses de stage

2.3 - Le PNUD prendra à sa charge les frais d'organisation de 6 seminaires ayant lieu à Djibouti

2.4 - Le PNUD prendra à sa charge les frais de participation à 6 stages de formation à cycle court à l'Etranger destinés aux économistes djiboutiens

2.5 - Le PNUD mettra à la disposition de jeunes djiboutiens appelés à travailler dans la cellule ou dans les entreprises 6 bourses de stage de formation de technicien dans le pays.

c - Equipements divers

2.6 - Le PNUD prendra à sa charge les frais de 2 calculatrices à programme pour les calculs d'actualisation et de taux de rendement interne.

1 graveur de stencil

1 duplicateur de stencil

d - Documentation

2.7 - Le PNUD fournira :

- la documentation économique de base sous forme de livres, revues, rapports d'études, manuels

- la documentation technique indispensable pour les études de projets retenus.

.../...

e - Moyens de transport dans le pays

2.8 - Le PNUD fournira aux experts deux véhicules

f - Frais de transport dans le pays

2.9 - Le PNUD prendra à sa charge les frais d'entretien et les frais d'essence des deux véhicules des experts.

H - Cadre institutionnel

1. Le service du Gouvernement responsable pour la réalisation de ce projet est le Ministère de l'Industrie et des Régies Industrielles.

2. Le projet s'appuiera en outre sur l'ISERT et les services du Gouvernement concernés par les projets industriels et plus particulièrement la Direction de la Planification, le Service de l'Elevage, les Services du Ministère de l'Agriculture et la Direction des Travaux Publics.

K - Obligations et conditions préalables

a - Obligations préalables

1. Les obligations préalables suivantes seront remplies par le Gouvernement :

1.1 - Centralisation de toutes les études industriels : l'exécution des études industrielles et l'élaboration des conclusions de ces études seront la responsabilité de la cellule de développement industriel

1.2 - Prise de mesures nécessaires : Le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour informer tous les services concernés du rôle et des attributions de la Cellule de Développement industriel. Un décret précisera la création de ce

Service et lui donnera un nouveau titre si nécessaire.

- 1.3 - Le document de projet ne pourra être signé par le Représentant résident du PNUD et le programme d'assistance technique ne pourra démarrer qu'une fois remplies les obligations préalables incombant au Gouvernement.

b - Conditions préalables :

- 1 - Les conditions préalables suivantes seront remplies par le Gouvernement :

- 1.1. - affectation de bureaux et de logements au personnel international
- 1.2. - affectation de personnel de secrétariat
- 1.3. - affectation des véhicules aux services
- 1.4. - prévision du financement des frais de fonctionnement tels que salaires des homologues, dépenses de bureaux, entretien des véhicules de service, déplacements.

- 2 - Le document de projet sera signé par le Représentant Résident et l'assistance technique du PNUD sera fournie une fois reçue confirmation que les conditions préalables ont été remplies ou que le Gouvernement a pris les mesures préalables pour qu'elles le soient. Au cas où la réalisation de ces conditions préalables ne se matérialiserait pas, le PNUD aurait toute latitude de suspendre temporairement ou de résilier son assistance.

L BUDGET	Année 1		Année 2		Année 3	
	1000 US \$	1.000 FD	1.000 US \$	1.000 FD	1000US \$	FD1.000
monnaies						
salaires et charges expatriés	150		150		150	
salaires et charges homologues		4.800		6.600		8.400
personnel auxiliaire		1.700		2.700		2.700
Frais de bureau: investissement	11,3	2.500		1.200		1.500
fonctionnement		1.000				
total	11,3	3.500		1.200		1.500
Frais de véhicule : investissement	17	3.000		1.500		1.500
fonctionnement	7	1.400	8	1.800	9	2.200
total	24	4.400	8	3.300	9	3.700
Deplacements Djibouti, pays voisins, Europe		1.200		2.100		2.800
Consultants specialistes (voyages, salaires)	40		54		67	
Seminaires	10		10		15	
Bourses de stage (local et étranger)	15		20		25	
Total par monnaie	250,3	15.600	212	15.900	226	19.100
Total en US \$ milliers		338,5		301,8		333,9

A N N E X E II

CREATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Création d' un Fonds d' Investissement Industriel

Document de projet

Titre du projet : assistance aux petites et moyennes entreprises .
Coût total : 800. 000. 000. FD
Financement UNCDF : 170. 000. 000. FD
crédit à bas taux d' intérêt
: 400. 000. 000. FD
Fonds de garantie
autres financements : 150. 000. 000. FD crédit proposé par une banque privée
locale .
: 80. 000. 000. FD
capital apporté par petits entrepreneurs .

Organisations participantes : P N U D
O N U D I

durée du projet : 3 années à compter du 1 / 1/ 82 .

- Le projet a pour objet de réaliser un fonds d' investissement industriel, pour les petites et moyennes entreprises , d' un montant de 400. 000. 000 FD dont l' origine se présente comme suit :

- 170. 000. 000 FD ; U N C D F
- 150. 000. 000 FD : Banque privée locale
- 80. 000. 000 FD : Capital du promoteur .

Les entreprises concernées seront choisies parmi les entrepreneurs dont la surface financière ne permet pas d' avoir accès aux crédits classiques auprès des banques privées locales .

Les entreprises qui sollicitent un financement devront soumettre une demande de prêt auprès de la banque privée locale chargée de gérer les fonds. Le prêt ne sera accordé qu' après examen du dossier par une commission de prêt à laquelle siégeront un représentant du PNUD et un représentant de l' ONUDI .

... / ...

L' instruction des dossiers présentés à la commission sera la tâche de la cellule de développement industriel .

Le contrôle de l' utilisation du fonds sera la responsabilité de l' expert ONUDI en place dans la cellule de développement Industriel .

Annexe III

PROGRAMME D'ASSISTANCE DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES

Document de Projet

Programme d'assistance des Volontaires des Nations Unies

- 1 - Assistance technique aux garages privés
- 2 - Assistance technique aux menuiseries "bois"
- 3 - Assistance technique aux menuiseries métalliques
- 4 - Assistance technique aux réparateurs frigorifiques
- 5 - Assistance technique aux réparateurs de matériel agricole
- 6 - Assistance technique en comptabilité et gestion des petites et moyennes entreprises
- 7 - Assistance technique en équipements électromécaniques et pompes
- 8 - Assistance technique en ~~entretien~~ de groupes électrogènes diesel

oOo

Projet : Assistance technique aux petites et moyennes entreprises

Dénomination du poste : Mécanique de garages : automobiles, et petits camions

Lieu d'affectation : DJIBOUTI (Capitale)

Description des fonctions :

Sous la supervision du coordinateur du projet le Volontaire sera chargé de:

- fournir l'assistance technique nécessaire aux petits garages privés sous forme de conseils en réparation, technique mécanique en général et organisation du travail ;
- fournir l'assistance en gestion au directeurs de ces garages avec l'aide de l'ingénieur ONUDI responsable du projet d'assistance aux PME ;
- proposer des programmes de formation sous forme de cours ou stages et coordonner cette action de formation avec les centres de formation existants dans le pays ainsi qu'avec les autres actions de formation entreprises par des agences spécialisées

Qualifications requises :

- expérience pratique dans la réparation des voitures automobiles et petits camions ;
- si possible expérience dans le domaine de l'organisation et la gestion de petits garages ; .../...
- être capable de dispenser des cours techniques et pratiques et d'organiser des stages pour la formation des mécaniciens réparateurs.

Langues :

; français, Anglais souhaitable

Projet: Assistance aux petites et moyennes entreprises

Denomination du poste: Spécialiste en menuiserie bois

Lieu d'affectation: Djibouti (Capitale)

Description des fonctions:

Sous la supervision du coordinateur du projet le volontaire sera chargé des tâches suivantes:

- fournir l'assistance technique nécessaire aux petites entreprises de menuiserie, sous forme de conseils en conception, fabrication et finition de meubles ainsi que sous forme de conseils en organisation du travail en vue d'une meilleure productivité
- fournir l'assistance de gestion nécessaire aux directeurs de ces entreprises sous la forme de conseils en calculs de coûts, achats de matière première, commercialisation et études de prix de revient. Cette assistance sera fournie avec l'aide de l'ingénieur ONUDI responsable du projet.
- proposer un programme de perfectionnement de techniciens et d'ouvriers menuisiers en tenant compte des centres de formation existants dans le pays ainsi des actions entreprises par des organisations spécialisées.

Qualifications requises

- expérience pratique dans la menuiserie bois, conception et fabrication de meubles, fenêtres, portes, volets.
- expérience souhaitable: responsabilité d'une petite entreprise de menuiserie

Langues: Français, anglais (souhaitable)

Projet: Assistance aux petites et moyennes entreprises

Denomination du poste: Spécialiste en menuiserie métallique et travaux de mecosoudure pour bâtiment

Lieu d'affectation: Djibouti (Capitale)

Description des fonctions:

Sous la supervision du coordinateur du projet le volontaire sera chargé des tâches suivantes:

- fournir l'assistance technique nécessaire aux petites entreprises de menuiserie métallique sous forme de conseils en conception, fabrication de portes, grilles, volets, tables, etc., ainsi que sous forme de conseils en organisation et en achat d'équipement en vue d'une meilleure productivité.
- fournir l'assistance de gestion nécessaire aux directeurs de ces entreprises sous la forme de conseils de calculs de coûts, achats de matières premières, commercialisation et études de prix de revient. Cette assistance sera fournie avec l'aide de l'ingénieur ONUDI, responsable du projet,
- proposer un programme de perfectionnement de techniciens et d'ouvriers menuisiers en tenant compte du centre de formation existant dans le pays ainsi que des actions entreprises par des organisations spécialisées.

Qualifications requises:

Expérience pratique dans la menuiserie métallique; il s'agit essentiellement d'un travail de découpe, assemblage, soudure de profilés et tôles d'acier.

Expérience souhaitable: avoir été responsable d'une petite entreprise en menuiserie métallique

Langue: Français

Projet: Assistance aux petites et moyennes entreprises

Dénomination du poste: Spécialiste en réparation d'appareils frigorifiques:
réfrigérateurs, climatiseurs

Lieu d'affectation: Djibouti (Capitale)

Description des fonctions:

Sous la supervision du coordinateur du projet le volontaire sera chargé des tâches suivantes:

- fournir l'assistance technique nécessaire aux petites entreprises spécialisées dans la réparation du matériel frigorifique. Cette assistance technique sera fournie sous forme de conseils pour diagnostiquer et réparer les pannes ainsi que dans l'enseignement des méthodes de travail en vue d'une meilleure productivité.
- fournir l'assistance de gestion nécessaire aux directeurs de ces entreprises sous la forme de conseils en calculs de coûts, achats de matières premières, commercialisation et études de prix de revient. Cette assistance sera fournie avec l'aide de l'ingénieur ONUDI, responsable du projet.
- proposer un programme de perfectionnement de techniciens réparateurs en tenant compte des centres de formation existants ainsi que des actions entreprises par des organismes spécialisés.

Qualifications requises:

Expérience pratique dans la réparation des appareils frigorifiques, détection pannes, remplissage fréon, soudure, brassure, électromécanique

Expérience souhaitable: avoir été responsable d'une petite entreprise de réparation de matériel frigorifique.

Langue: Français

Projet: Assistance aux petites et moyennes entreprises

Dénomination du poste: Spécialiste en réparation de matériel agricole et plus particulièrement de groupes motopompes de petite capacité

Lieu d'affectation: Djibouti capitale avec déplacements dans tout le territoire

Description des fonctions:

Sous la supervision du coordinateur des projets le volontaire sera chargé des tâches suivantes:

- fournir l'assistance technique nécessaire aux réparateurs de l'atelier d'entretien du Ministère de l'Agriculture sous forme de conseils techniques conseils en méthode et en organisation du travail, en vue de permettre aux cultivateurs maraichers de disposer des moyens essentiels et en particulier de l'eau de pompage.
- étudier et créer avec la participation de promoteurs privés une entreprise d'entretien et réparation de groupes motopompes de faible capacité, capable d'intervenir en tout point du territoire. Cette tâche sera exécutée avec l'aide l'ingénieur UNUDI responsable du projet. L'entreprise ainsi créée sera assistée comme ci-dessus en conseils techniques; d'organisation et de gestion.
- proposer un programme de perfectionnement de techniciens réparateurs en tenant compte des centres de formation existants dans le pays ainsi que des actions entreprises par des organisations spécialisées.

Qualifications requises: Expérience pratique dans la réparation de petit matériel agricole et en particulier dans les groupes motopompes essence de 25 m³/h

Expérience souhaitable: avoir été responsable d'une petite entreprise de réparation et d'entretien de petit matériel agricole.

Langue: Français

Projet: Assistance aux petites et moyennes entreprises

Dénomination du poste: Spécialiste en création et gestion de petites et moyennes entreprises

Lieu d'affectation: DJIBOUTI (Capitale)

Description des fonctions:

Sous la supervision du coordinateur du projet, le volontaire sera chargé des tâches suivantes:

- proposer un programme d'assistance en gestion auprès des petites et moyennes entreprises existantes
- étudier les possibilités de création de quelques petites et moyennes entreprises dans les secteurs d'artisanat tels que: entretien et réparation de matériel frigorifique, de matériel agricole, de mécanique générale, de plomberie sanitaire, de revêtement de sol, etc.
- assister l'entrepreneur dans la sélection, le recrutement et la formation du personnel
- assister l'entrepreneur dans la procédure de création d'une petite entreprise. Fournir des recommandation et suggestions pour encourager ces créations.
- étudier et définir les moyens qui pourront encourager les entrepreneurs à investir dans certains secteurs jugés intéressants pour le pays.
- etudier et proposer un programme de formation de chefs d'entreprises avec des cycles de perfectionnement en gestion et organisation du travail adapté au pays et aux projets de petites et moyennes entreprises à réaliser
- assister les chefs d'entreprises retenus dans le programme d'intervention défini au départ pour les problèmes d'approvisionnement en matière premières, ou en pièces détachées ainsi que pour les problèmes d'implantation parmi les consommateurs ou utilisateurs de services.

Moyen d'action: Le volontaire disposera des moyens suivants:

- supervision et assistance d'un ingénieur ONUDI coordinateur des actions entreprises dans le secteur privé

.../...

- missions d'ingénieurs spécialistes ONUDI ou volontaires des Nations Unies pour des interventions précises d'assistance technique dans des secteurs déterminés.
- assistance d'ingénieurs industriels et d'économistes industriels ONUDI en place à la cellule de développement industriel.

Qualification requises:

- Expérience dans la création et la gestion de petites et moyennes entreprises de 5 à 20 personnes
- expérience de comptabilité de gestion par des méthodes simples, d'interprétation des résultats pour une meilleure exploitation.
- expérience en organisation de petites entreprises avec possibilité d'envisager la mise en commun de services (comptabilité, entretien commercial)

Langue: Français

Projet: Assistance technique aux services publics: Régie des Eaux de Djibouti

Dénomination du poste: Electromécanicien de matériel de pompage

Lieu d'affectation: Djibouti capitale avec déplacements dans le pays

Description des fonctions:

- fournir l'assistance technique nécessaire pour l'entretien et la réparation de pompes et des équipements électromécaniques
- donner un complément de formation à deux jeunes techniciens djiboutiens en vue de les préparer à leur futur rôle de responsables du service entretien pompes et électromécanique.
- étudier si nécessaire un programme de formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés par des stages ou des cours théoriques et pratiques dans le pays en tenant compte des moyens existants: centres de formation et agences spécialisées dans la formation de la main d'oeuvre.
- définir le programme, la méthode et les moyens d'intervention d'une équipe mobile d'entretien dans les centres de pompage autres que Djibouti. Il s'agit essentiellement des centres Ali Sabieh; Tadjourah, Obock. On insistera particulièrement sur l'entretien préventif.

Nature du matériel existant:

pompes immergées 50 m³/h
 pompes verticales et horizontales de 400 m³/h
 armoires de commandes classiques

Qualifications requises:

- expérience dans l'entretien et la réparation de pompes immergées (puissance 50 m³/h) de pompes immergées ainsi que des équipements de commandes électromécaniques
- expérience souhaitable dans l'entretien et la réparation des pompes de surface, verticales et horizontales (puissance 400 m³/h)
- bonnes connaissances en électromécanique, système d'asservissement et de sécurité simples.

Langue: Français

Projet: Assistance technique aux services publics: Régie des Eaux de Djibouti

Dénomination du poste: Technicien diéseliste pour des groupes électrogènes
de 200 KVA maximum

Lieu d'affectation: Djibouti capitale avec déplacements dans le pays

Description des fonctions:

- fournir l'assistance technique nécessaire pour l'entretien et la réparation de groupes électrogènes
- former de jeunes mécaniciens ou électromécaniciens djiboutiens aux tâches d'entretien et réparation de groupes électrogènes diesel
- étudier si nécessaire un programme de formation pour le personnel d'entretien des groupes électrogènes avec la réalisation de cours et de stages dans le pays.
- définir le programme, les méthodes et les moyens d'intervention d'une équipe mobile d'entretien dans les centres ^{autres} que Djibouti ou se trouvent des groupes électrogènes de petites et moyenne capacité on insistera particulièrement sur l'entretien préventif.

Nature du matériel existant

groupes électrogènes de 30 à 200 KVA

Qualifications requises:

- expérience dans l'entretien et la réparation des groupes électrogènes de petite et moyenne puissance et en particulier dans la partie diesel.
- expérience souhaitable dans l'électromécanique, asservissements et dispositifs de contrôle

Langue : Français

A N N E X E I V

LE SECTEUR INDUSTRIEL DJIBOUTIEN

Document préparé à l'occasion de la Table Ronde

FEV 81

LE SECTEUR INDUSTRIEL DJIBOUTIEN

SOMMAIRE :

- 1 PRESENTATION DU SECTEUR INDUSTRIEL
- 2 LES CONDITIONS D'EXISTENCE ET DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES EN PLACE
- 3 LES ~~CONTRAINTES~~ PARTICULIERES
- 4 LES MESURES ADOPTEES ET L'ACTION DU GOUVERNEMENT
- 5 LES FACTEURS FAVORABLES
- 6 LE CHOIX DE LA METHODE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
- 7 LES OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
- 8 LA PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE DE DEMAIN

1) PRESENTATION DU SECTEUR INDUSTRIEL DE DJIBOUTI

1.1- Les entreprises à caractère industriel peuvent se classer en deux tableaux :

A- les unités de production

B- les sociétés de service à caractère industriel

1.2- Outre ces entreprises il y a lieu de signaler des activités artisanales dont certaines à caractère semi-industriel bien représentées :

travail des métaux : menuiserie métallique

travail sur bois : menuiserie bois, mobilier, boulangerie

plomberie, électricité : installations domestiques

construction d'habitations simples.

1.3- D'autres activités artisanales sont peu représentées ou très dispersées (microentreprises) :

confection (textile)

travail des peaux

travail des métaux : forge

céramique (poterie artisanale)

1.4- Enfin un secteur d'activités important (par le nombre) concerne les réparations mécaniques dans les garages. Nous ne développerons pas au-delà cette rubrique qui concerne avant tout le secteur tertiaire. Notons simplement que la nature des emplois (qualification) est un élément dont il faut tenir compte pour la vie industrielle du pays demain.

2) LES CONDITIONS D'EXISTENCE OU DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES EN PLACE

2.1- Les industries solidement implantées :

Certaines entreprises, compte tenu de la nature des produits fabriqués sont solidement implantées. Citons en particulier les deux usines de boissons gazeuses et de glace hydrique.

D'autres entreprises et parmi elles les entreprises de construction travaillent dans un secteur en plein développement mais l'irrégularité des chantiers est une menace de disparition pour plusieurs d'entre elles. Le développement de certaines unités de production (revêtements de sol et mur, menuiseries) ou de seconde oeuvre (plomberie, électricité) se trouve également lié à la régularité d'ouverture de nouveaux chantiers.

.../...

2.2- Les entreprises moyennement implantées :

Parmi celles-ci citons :

- la Société Air Liquide : le marché des gaz de soudure est en régression. Celui-ci est lié au développement des ateliers d'entretien et en particulier aux ateliers de réparation du chemin de fer et du port.

- les Ets ZED : les meubles fabriqués localement dont la qualité rivalise avec bon nombre d'articles importés ne trouvent pas facilement de débouchés pour des raisons psychologiques (origine des produits).

- Isotherma : il s'agit d'un matériau isolant plastique dont les ventes sont liées au développement de la construction de bâtiments ou habitations.

2.3- Les entreprises difficilement implantées

Les difficultés et faiblesses rencontrées ne doivent pas remettre en cause l'existence des entreprises concernées dans un cadre de mesures qui seront prises à bon escient.

Parmi ces entreprises nous pouvons citer entre autres :

- Multibloc : produits (carreaux de granito) en concurrence avec des produits de fin de série plus luxueux importés de l'étranger.

- Sovadis : produits (peintures) dont la qualité insuffisante ne permet pas de prendre la place qu'ils méritent parmi les produits importés.

- Sopral : produits (glaces alimentaires et produits laitiers) dont la qualité est satisfaisante mais dont les emballages et la présentation ne permettent pas de rivaliser avec les produits importés.

2.4- Les sociétés de service

Des sociétés de service (électricité, froid, mécanique) sont déjà bien implantées. Les problèmes les plus importants concernent la qualification insuffisante de la main d'oeuvre et le coût élevé des prestations proposées du fait de la présence d'expatriés.

On peut ajouter que parfois le potentiel de production n'est pas adapté à un marché en évolution. Il y a lieu d'étudier dans ce cas précis la création de nouvelles unités plus spécialisées en relation avec le marché.

.../...

3) LES CONTRAINTES PARTICULIERES

3.1- les facteurs qui limitent le développement industriel de la République de Djibouti peuvent se résumer principalement à trois :

3.1.1 l'étroitesse du marché

La consommation intérieure est limitée par le nombre d'habitants en ce qui concerne les produits de consommation finale.

De même le nombre réduit d'activités limite la consommation en biens intermédiaires.

3.2- l'absence de main d'oeuvre qualifiée

La non qualification de la main d'oeuvre constitue aujourd'hui un lourd handicap pour l'industrie de la République. La formation des cadres et ouvriers représente le premier souci du Gouvernement.

3.3- la présence très limitée de matières premières et l'absence aujourd'hui de ressources en énergie.

Cette situation doit évoluer favorablement

a) par suite d'un courant d'échanges préférentiels avec les pays voisins au niveau de certaines matières premières

b) par la recherche en énergies nouvelles qui pourront se substituer progressivement et pour certaines consommations aux énergies conventionnelles.

4) LES MESURES ADOPTEES ET L'ACTION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement dans le cadre de la promotion des investissements industriels s'efforce de remédier aux facteurs contraignants et entreprend une action d'ensemble. Les points essentiels sur lesquels portent cette action se présentent comme suit :

4.1- extension du marché

Des études du marché régional sont précises. Par ailleurs, le Gouvernement a pratiquement décidé que la République de Djibouti serait état membre de la zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est.

4.2- formation de main d'oeuvre

Une action est entreprise avec le Bureau International du Travail. Un programme de formation professionnelle adapté aux réalités djiboutiennes est à l'étude.

4.3- matières premières

Des études sont entreprises pour étudier les possibilités d'approvisionnement de certaines matières premières depuis les pays voisins. On peut citer en particulier certaines denrées agricoles et résidus agricoles pour l'alimentation animale.

Parallèlement des recherches minéralogiques sont effectuées et devaient conduire à une sélection de plusieurs types de matériaux utilisés dans l'industrie du bâtiment. Citons en particulier les argiles, les isolants du type perlite, les produits en plâtre, etc...

Si les matières premières ne sont pas diversifiées, certaines d'entre elles existent en quantités très importantes. Les conditions d'exploitation aujourd'hui ne sont pas réunies. Un développement de l'infrastructure en cours doit permettre un nouvel essor de certaines industries extractives (sel, gypse). Ces dernières industries pourront entraîner des industries de transformation (chlore, sodium, chimie du chlore) dès que les énergies nouvelles auront pris le pas sur les énergies conventionnelles.

4.4- énergie

Dans le domaine de l'énergie trois points sont à considérer :

- a) le développement des énergies conventionnelles sur un programme décennal en cours d'exécution
- b) les recherches en énergie géothermique avec l'étude des problèmes économiques qui y sont liés
- c) les recherches en énergies nouvelles autres que la précédente comme par exemple l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Le Gouvernement tout en maintenant un développement des centrales conventionnelles pour faire face à la demande actuelle a décidé d'entreprendre par priorité la réalisation d'un programme de recherches géothermiques. Ce dernier devrait déboucher sur des unités viables dans une période de 12 à 15 ans.

5) LES FACTEURS FAVORABLES

La République de Djibouti dispose de certains atouts qui dans certaines conditions vont jouer un rôle considérable dans le développement industriel. Il s'agit en particulier :

- 5.1- la situation géographique favorable : carrefour du monde arabe et du monde africain
- 5.2- le port qui présente des caractéristiques très intéressantes
- 5.3- un chemin de fer qui peut constituer une voie d'acheminement importante pour l'arrière pays
- 5.4- une politique de développement libéral qui permet aux entreprises de s'implanter sans contraintes sévères sur le plan économique et fiscal.

.../...

6) LE CHOIX DE LA METHODE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

6.1- le modèle économique

Le Gouvernement n'entend pas décider seul des activités que l'Etat entend promouvoir, financer et gérer lui-même. Dans la situation actuelle, les autorités entendent faire jouer à l'Etat le rôle de promoteur et d'incitateur à l'investissement.

Les activités qui reviendraient à l'Etat concernent les projets à très lourd investissement pour lesquels les frais d'approche sont élevés et qui d'une manière générale présentent une rentabilité à très long terme.

6.2- Le code des investissements

Il est évident qu'une entreprise appelée à jouer un rôle économique dans le pays sera retenue comme prioritaire et en ce sens pourra bénéficier de certains avantages. Dans ce but le Gouvernement entend codifier la méthode qui permet de juger le "rôle économique" d'une entreprise. Au regard de quoi les avantages accordés feront l'objet d'une analyse dont le résultat sera l'évaluation de la nouvelle entreprise au niveau de l'économie nationale.

6.3- l'incitation à l'investissement

Au-delà des deux points traités ci-dessus, le Gouvernement a pris des mesures pour permettre aux investissements de se réaliser dans des conditions favorables. Parmi ces moyens citons :

6.3.1 la création d'un service de développement industriel chargé des études techniques et économiques

6.3.2 la réalisation ou l'amélioration de nouvelles infrastructures de base : routes, chemin de fer, ports

6.3.3 l'amélioration des moyens de transport par voie maritime et aérienne

6.3.4 la décentralisation des unités de production d'énergie

6.3.5 la formation de personnel

6.4- le choix des investissements

Le Gouvernement n'entend pas laisser s'implanter dans la République des projets non rentables à caractère proprement social (création d'emploi). L'objectif est de satisfaire avant tout un besoin national (consommation intérieure) et de réaliser, si cela est possible des recettes en ~~dollars~~ ^(devises) par des ventes à l'exportation.

Ce dernier point ne doit pas laisser au second plan la nécessité de réaliser la plus grande valeur ajoutée possible sur les produits élaborés dans le pays. Aussi l'Etat entend différer une exploitation banale avant épuisement des ressources et mettre en place au moment opportun une industrie de transformation (développement vertical)

7) LES OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Certains objectifs trop généraux (recherche et étude du cours) ne permettent pas de dresser une liste exacte de ce qui est réalisable sur le seul plan technicoéconomique.

Aujourd'hui le Gouvernement entend exploiter au maximum les travaux des services compétents et ceci demandera du temps.

Dans un avenir à court terme nous pouvons néanmoins dresser une liste des objectifs caractéristiques du développement industriel en République de Djibouti :

- structuration et amélioration de la production artisanale
- transformation de certaines unités artisanales sélectionnées en entreprises individuelles à productivité accrue
- réalisation d'un tissu industriel (développement horizontal)
- mise en place d'un potentiel de main d'oeuvre spécialisée et qualifiée au service de l'industrie
- moindre dépendance technique vis à vis de l'Etranger sur le plan de la maintenance
- économies voire recettes en devises.

8) LA PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE DE DEMAIN ET LES PERSPECTIVES

8.1- les industries participent au développement économique sous plusieurs formes, par exemple :

- emplois créés et amélioration du pouvoir d'achat
- économie en devises voire recettes en devises
- amélioration des services et moindre dépendance de l'Etranger
- qualification de la main d'oeuvre et productivité accrue.

8.2- En première approche parmi les industries appelées à se développer et à tenir une place nous pourrions citer :

- a) industries extractives (minéraux)
 - gypse, sel, perlite
- b) industries liées au bâtiment
 - granulats
 - mortiers (chaux, ciment)
 - revêtements de murs (plaques de plâtre, pierres polies)
 - revêtements de surface (peintures)
 - matériaux isolants minéraux
 - matériaux isolants plastiques
 - menuiserie métallique (fer aluminium)
 - menuiserie bois

c) industries alimentaires

- pâtes alimentaires
- biscuiteries
- minoterie
- produits laitiers
- aliments du bétail
- conserverie de poisson

i) sociétés de service

- mécanique générale
- mécanosoudure
- mécanique automobile et poids lourds
- électromécanique, pneumatique et hydraulique
- plomberie
- isolation thermique des habitations et des bureaux

e) productions diverses

- mobilier bois et aluminium
- travail des peaux
- travail de la vannerie (artisannale et semi industrielle)
- confection de vêtements
- fabrication de matelas
- tuyaux pour l'irrigation
- contenants métalliques et plastiques
- articles de voyages (valises, sacs)
- papeterie scolaire et produits assimilés
- caisses américaines
- chauffe eaux solaires

8.3- Dans un avenir à long terme (7 à 10 ans) on peut espérer la mise en place d'unités de montage ou fabrication (intégration progressive) d'articles ménagers tels que :

- réfrigérateurs
- climatiseurs
- cuisinières

Ces produits demanderont à être adaptées aux conditions locales tant au niveau de la fabrication qu'au niveau de l'utilisation. Cette adaptation nécessitera des études très longues suivies de tests sur prototypes.



